ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Encyclopédie : *Question sur*

Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste (Diderot)

Lafayette agriculteur

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 11.01.Q17 | **octobre 2026**

Raphaël DEVRED, docteur en histoire, Université Paris-Saclay
présenté par Nadine VIVIER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : La Grange, mérinos

Si Gilbert du Motier de La Fayette (1757-1834) est célèbre pour sa participation active aux révolutions américaine et française ainsi qu'à leurs vies politiques, sa passion et son héritage agricole restent méconnus, malgré leur portée politique et sociale.

Surnommé "*le héros des deux mondes*" pour ses actions héroïques dans la guerre d'indépendance des États-Unis, sa passion pour l'agriculture était en réalité l'un des faisceaux de son combat pour les libertés. En effet, au XVIII^e^ siècle, alors que l'agriculture est au cœur des débats sur la régénération sociale et politique de la France, les agronomes prônent l'amélioration du sol et de la nature par l'exploitation rationnelle et éclairée de la terre dans les mains des grands propriétaires. Pour les pères fondateurs des républiques américaine et française du XVIII^e^ siècle, le progrès des nations dépend du sort donné à l'agriculture : l'attachement au sol nourrit le patriotisme des citoyens, et le travail de la terre abreuve l'économie nationale.

Cette fiche est issue de l'intervention de Raphaël Devred lors du colloque *La Fayette, au miroir des sources* (20-21 avril 2026) organisé par la *Fondation Chambrun-Lafayette*[1].

Les origines du goût agricole de Lafayette : de l'Auvergne à l'Autriche, des États-Unis au pays de Brie

Né à Chavaniac, dans les monts d'Auvergne, le jeune La Fayette y découvre l'agriculture de montagne. Jusqu'en 1800, il rêve d'un retour sur ses terres auvergnates. Avec sa femme Adrienne de Noailles, ils y ont préparé une première retraite dès 1783 et ont fait appel au cultivateur anglais Dyson pour y acclimater l'agriculture britannique. Mais il est appelé au service de la France pour une tournée aux États-Unis, en 1783-1784, puis à des ambassades en Europe et comme commandant de la garde nationale de 1789 à 1792. Durant cette période, le rôle d'Adrienne est très important : elle entretient les relations entre les membres de l'ancienne noblesse et ceux des nouvelles élites républicaines, et c'est elle qui gère les terres et la fortune du couple durant les absences de son mari.

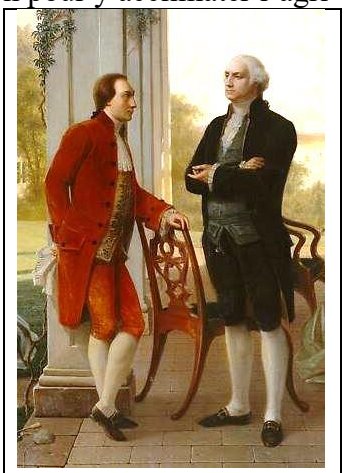


Fig 1 : Washington et Lafayette à Mount Vernon (1784)

Dans son *Livre de compte sommaire de mon exploitation de La Grange*, composé en 1828, Lafayette écrit une sorte de testament agraire et indique que c'est lors de son emprisonnement à Olmutz (Autriche de 1792 à 1797) que son goût pour l'agriculture y serait né, puis se serait confirmé lors du séjour d'exil dans le Holstein hollandais. En réalité, Lafayette avait goûté à ce soin de la terre depuis plusieurs années, chez son ami George Washington à Mount Vernon (1784) et à l'occasion de diverses rencontres (*Fig. 1*). N'oublions pas que Saint-John de Crèvecœur a dédié, en 1784, ses *Lettres d'un cultivateur américain* au marquis de Lafayette[2]. En outre, acquis à la cause abolitionniste, le couple Lafayette se rend propriétaire de plantations en Guyane, dans les années 1780, avec l'objectif d'émanciper les esclaves[3].

1 https://www.fondation-chambrun.org/

2 J. Hector Saint-John de Crèvecœur, *Lettres d'un cultivateur américain*, Paris, chez Cuchet, 1784.

3 Cf. fiche *11.01.Q18 Le couple La Fayette et ses plantations en Guyane*

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***". Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

De retour en France, après l'exil et la prison, le couple Lafayette reçoit en 1799 – grâce à l'héritage d'Adrienne – le domaine de La Grange, en Brie (actuelle Seine-et-Marne). Selon Lafayette, c'est donc en 1799 qu'il adopte véritablement "la profession d'agriculteur" sur leur domaine briard.

La ferme du couple Lafayette : Gilbert et Adrienne à La Grange (1799-1807)

Les époux mettent en place est une double politique d'acquisition foncière et d'amélioration agronomique.

L'originalité tient au procédé d'acquisition d'une vaste propriété d'un seul tenant : au lieu de privilégier un rachat direct des propriétés voisines – comme le font beaucoup de leurs contemporains très fortunés – les époux procèdent par une série d'échanges de propriété avec les fermiers voisins. Cette pratique vise respecter les usages et à créer une dynamique de sympathie avec les propriétaires et fermiers locaux. Lafayette précise qu'il prend deux ans pour observer les traditions locales, mais rapidement il combine des malheurs de ses voisins et sa propre fortune pour acquérir de nombreux lots. Il écrit qu'il "*profite des embarras du fermier de Bernay et en même temps lui rendant service*", récupère les terres de celui-ci et les adjoint à La Grange, constituant le noyau de l'exploitation agricole.



Fig. 2 : vue aérienne du domaine de La Grange. On identifie bien la forme circulaire, autour du château, de l'ensemble agricole constitué par Lafayette.

La seconde originalité foncière est la forme circulaire et relativement homogène donnée à la propriété autour du château ; le domaine atteint 317 hectares dans les années 1830 (*Fig. 2*). Lafayette possède également des terres en Bretagne et dans la Sarthe, qu'il fait valoir en fermage.

Sur ce domaine, entre 1799 et 1807, le couple Lafayette fait rénover et agrandir les bâtiments agricoles : une écurie, une vacherie, une bergerie, des communs sont ajoutés ou modifiés. Lafayette fait appel à Hubert Robert pour dessiner le jardin du parc, et achète progressivement des machines et des outils modernes. Concevant sa ferme comme une exploitation agricole complète, il y adopte les cultures les plus nouvelles : prairies artificielles, troupeaux de mérinos, de vaches suisses et de porcs, basse-cour. C'est alors une exploitation à la pointe de l'agriculture modernisée.

Lafayette confie l'exploitation du sol et du bétail à son personnel : régisseur, charretier, berger, domestique, selon le modèle paternaliste traditionnel en vigueur dans les grandes exploitations céréalières.

Lafayette, éleveur-propriétaire : un éleveur de mérinos en Brie (1802-1834)

En 1802, Lafayette achète un lot de deux béliers et de trois brebis mérinos de Rambouillet à la Bergerie nationale. En 1803, il complète ce lot de trois brebis. Il les croise avec des brebis du pays de Brie, ainsi qu'avec des mérinos issus de la race du troupeau de Perpignan, élevé par le général Chaumont, ainsi que de béliers de Saxe importés par le manufacturier Ternaux et Bazile. Il achète aussi un bélier mérinos de Naz, issu du troupeau de Girod de l'Ain dans le pays de Gex, à la frontière suisse. Les correspondances et les comptes du général révèlent un éleveur compétent, proche de ses bergers et de ses bêtes, qui veille attentivement sur le troupeau. Il suit les soins, les chantiers et la gestion fourragère du domaine même si ce n'est pas lui qui exerce directement le travail. Ces choix zootechniques permettent de saisir une facette pragmatique de son élevage. Au lieu d'élever des animaux en race pure dont l'achat serait alors réservé aux plus grosses fortunes, il croise plusieurs races afin, d'une part, de les mettre à la portée financière de ses voisins et, de l'autre, de sélectionner un troupeau composé d'animaux bien adaptés au territoire et aux pratiques agricoles locales. Très attentif aux aspects matériels et sociaux dans l'agriculture, Lafayette s'illustre à La Grange comme un éleveur préoccupé par la rentabilité de ses troupeaux et de son domaine et par la cohérence économique de ses pratiques. Il se distingue ainsi des mérinomanes de son époque, qui promeuvent l'entretien de troupeau mérinos purs, réservés à l'aristocratie des grands propriétaires et autres agronomes théoriciens, qui se ruinent en défendant une

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

idéologie de l'agriculture décalée des réalités du terrain. Si par sa fortune et son rang, il appartient à l'aristocratie française, il en refuse cette idéologie en matière agricole et sociale et met son argent au profit d'achats originaux, voire audacieux, d'animaux de races pour améliorer les troupeaux de sa ferme et les troupeaux des environs et les mettre à la portée de ses voisins du pays de Brie.

Lafayette, membre correspondant de la *Société d'Agriculture* (future *Académie d'Agriculture*)

Ses travaux, son rang et son réseau conduisent Lafayette à être admis membre correspondant de la *Société d'Agriculture de la Seine*, à partir du 22 février 1804. Le baron Augustin de Silvestre, secrétaire de la *Société*, célèbre ses "*profondes connaissances en économie rurale et le zèle que vous avez toujours montré pour le perfectionnement de ce premier de tous les arts*". En 1819, il est confirmé comme membre correspondant de la *Société royale et centrale d'Agriculture*.

Il met à disposition une parcelle de sa ferme pour des expériences de la *Société d'Agriculture*, et correspond régulièrement avec ses membres, devenant un membre actif de la future *Académie d'Agriculture de France*.

Il est d'ailleurs intéressant que, contrairement à ses autres passions, l'agriculture n'ait pas fait l'objet de texte théorique de sa part, et que son activité ne soit documentée que par ses correspondances et ses comptabilités. Son opposition politique contre Napoléon I^{er}, puis les Bourbons, et l'absence de traité signé de sa main, ont sûrement pesé dans son maintien au rang de membre correspondant.

L'agriculture et la politique à La Grange : refuge, retraite et action politique

De 1799 à 1834, le général Lafayette adopte la figure d'un sage de la République, retiré sur ses terres après des succès américains, mais, en France, d'importants échecs politiques. Son mépris pour l'autoritarisme de Napoléon I^{er}, puis des Bourbons, le conduit à éviter tout retour en politique, suivant les modèles que sont le romain Cincinnatus, ainsi que son ami américain George Washington. Mais, en agriculteur épris de progrès et de libertés, il ne peut s'empêcher de tenter de défendre l'avènement d'un régime libéral, et se fait élire député en mai 1815. Il espère empêcher le retour des Bourbons, mais sans succès.

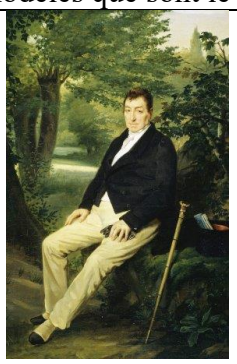


Fig. 3 : Lafayette à La Grange (1830)

Il se fait élire dans la Sarthe puis en Seine-et-Marne entre 1818 et 1834, et participe à l'opposition officielle aux régimes, se servant aussi de La Grange comme un lieu de réseau, y accueillant des réfugiés politiques et échangeant avec d'autres républicains, comme Simon Bolivar, une correspondance riche.

En 1830, il rejoint l'insurrection parisienne, puis participe à l'arrivée et à l'adoubement de Louis-Philippe d'Orléans (*Fig. 3*). Mais rapidement déçu par la nouvelle monarchie et les abus du gouvernement, Lafayette abandonne ses charges, tout en conservant celle de député de l'opposition et continue sa vie tiraillée entre La Grange et son hôtel parisien où il décède en 1834.

Lafayette et le réseau transatlantique des *pères fondateurs*, éleveurs de mérinos (1824-1834)

En 1824 et 1825, son ami le président américain James Madison organise la dernière tournée de Lafayette en Amérique, un *Farewell Tour*. Durant ce voyage – qui lui permet de réactiver son réseau de connaissances américaines –, Lafayette retrouve ou rencontre des personnalités et visite des lieux importants, mais c'est aussi une occasion de se doter de nouveaux animaux, et il reçoit de nombreux présents de ses amis. Il ajoute ainsi à ses vaches et taureaux de la race suisse – réputée pour la qualité laitière – des vaches normandes, puis des animaux de la race d'Holkam qu'il se procure aux États-Unis. Des États-Unis, il rapporte aussi un verrat et une truie de Baltimore, des dindons sauvages, des hoccos du Mexique et des oies, des canards et même d'un alligator de Louisiane (on ignore si le reptile a atteint La Grange). En 1825, Moriss – président de la banque de Baltimore – lui offre une machine à vapeur pour la cuisson des aliments de ferme.

Depuis son séjour à la cour de Versailles dans les années 1770, il a entretenu un réseau important de relations avec une partie des *pères fondateurs* américains : Benjamin Franklin et les quatre propriétaires de plantations que sont George Washington, Thomas Jefferson, James Madison et James Monroe, avec lesquels il partage la passion de l'agriculture. Ces derniers détiennent des plantations esclavagistes en Virginie, et élèvent des moutons, dont des mérinos. À travers eux, Lafayette se trouve au cœur d'un réseau de fermiers-gentilhommes, intéressés par le progrès agricole, la régénération des sols, la conservation de la nature et la production de laine industrielle. Parmi d'autres personnalités faisant le pont entre les deux rives de l'Atlantique, il faut mentionner les Dupont de Nemours ou le duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Adopté par

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

ces hommes, le mérinos sert de fer de lance de la modernisation des économies agricoles et industrielles dans le monde transatlantique, et spécialement franco-américain entre 1776 et 1830.

Comme ses amis les présidents américains, Lafayette est un riche propriétaire terrien. Lui est membre de la noblesse d'épée française ; eux font partie de la gentry virginienne des planteurs utilisant des esclaves, et incarnant alors le couplage du progrès et de la tradition, de l'héritage et de l'innovation entre la France et l'Amérique. C'est à l'occasion de son dernier voyage aux États-Unis que Lafayette écrit une série de lettres permettant de plonger dans l'activité de sa ferme et dans les soins quotidiens qu'il fait donner pour La Grange. En 1828, il décrit, dans son *Livre de compte* de l'exploitation agricole, ses assolements, la composition de ses troupeaux et les choix qu'il a opérés depuis presque 30 ans. Il précise qu'il a acheté une machine à battre le blé, construite par Hoffmann sous la direction de Mathieu de Dombasle, et se réjouit du gain de main-d'œuvre qu'elle permet, illustrant sa conception paternaliste d'une agriculture qui s'industrialise progressivement, où les préoccupations du grand propriétaire ne sont pas forcément celles des ouvriers agricoles.

Le héraut des deux mondes ou l'agriculteur patriote : le double héritage agronomique et politique de Lafayette

Aujourd'hui, l'image de Lafayette est bien plus grande et plus positive aux États-Unis, où il fait partie des héros de la nation. En France, en revanche, son héritage est plus controversé, ses actions révolutionnaires, tout comme son opposition politique aux gouvernements français de 1792 à 1834, ayant été à l'origine de ce discrédit politique et mémoriel. Sa posture de général qui a d'abord trahi le roi pour participer à l'insurrection des Américains, puis qui a fauté en Révolution, lui a valu de nombreux opposants, sans compter ses implications dans une série de complots et de réseaux d'opposants jusqu'en 1834.

Sa retraite politique sur ses terres propose toutefois un exemple original où le retour en terre n'est pas un simple retour à la vie privée : c'est une manière de continuer ses combats pour les libertés par la pratique de l'agriculture et l'entretien de réseaux d'influence. En effet, une série de ses contemporains, eux-aussi fermiers-gentilhommes et propriétaires de mérinos, comme Talleyrand, Fouché, Chaptal et bien d'autres, n'hésitent pas à adopter la posture de girouettes politiques, changeant de partis et de régimes pour conserver leur influence et leur fortune. À l'inverse, Lafayette fait partie de ceux qui ont respecté leurs convictions de la première heure, en associant la pratique patriotique de l'agriculture et la défense des idées libérales, autant du point de vue de l'économie politique que des droits civiques. Son implication dans l'esclavagisme et dans d'éventuels complots politiques, son paternalisme économique et la foi dans une agriculture moderne déliée des usages coutumiers, rappellent aussi la nature sociale du personnage : un grand propriétaire, marquis et général, père fondateur et opposant politique, fier d'être un rebelle devant les princes du XVIII^{e} comme ceux du XIX^{e} siècle. Lafayette est un héros complexe, un patriote qui est un héraut des deux mondes : celui des libertés mais aussi celui de l'agriculture.

Aujourd'hui, la fondation de Chambrun-Lafayette travaille à la valorisation des héritages du couple Lafayette, du château de La Grange-Bléneau, ainsi que ses archives et les collections d'objets d'art.

Ce qu'il faut retenir :

Entre 1799 et 1834, le couple Lafayette constitue un domaine agricole de 317 hectares à La Grange, en Brie. La ferme se compose du matériel et des races de bétail les plus modernes : machine à battre et à cuire les légumes, mérinos, vaches suisses et Holkam, ainsi qu'un important cheptel porcin. Après le décès de son épouse Adrienne, le général Lafayette s'illustre comme un propriétaire et un éleveur pragmatique et attentif, dirigeant sa ferme en bon père de famille. Pour lui, l'agriculture est une activité patriotique, économique et politique, jouant un rôle actif dans ses imaginaires de la retraite politique et de l'amélioration nationale. Ses relations avec les plus grands propriétaires et hommes d'État, notamment aux États-Unis (George Washington, Thomas Jefferson) lui permettent d'entretenir un vaste réseau international pour qui l'agriculture est un sujet important. Lafayette s'illustre ainsi à la fois en fermier-gentilhomme, épris de liberté et de libéralisme, et en agriculteur pragmatique, cherchant le rendement économique, l'innovation et l'agrément.

Pour en savoir plus

- Jean-Michel DEREX : *LaFayette agriculteur*, Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux, 1978, n° 29, p. 95-101
- Raphaël DEVRED : *Lafayette agronome*, actes du colloque *Lafayette au miroir des sources*, éditions de l'École nationale des Chartes.
- Raphaël DEVRED : *Le général Lafayette, éleveur de mérinos : une histoire des pratiques d'élevage au domaine de La Grange (1799-1834)*, Ethnozootechnie, n° 117, 2025, p. 51-59.

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance